

*Publiée le 14 septembre 2022*

## **TRIBUNE LISTE « MA VILLE AVANCE »**

Nul ne peut le nier : notre monde bouge et change. Plus que jamais, priorité doit être accordée à l'éducation.

Nous vivons une période charnière et devons collectivement tirer les enseignements des dérives ou erreurs commises au fil du temps.

Les générations actuelles et à venir devront relever des défis importants liés au changement de vision du monde : les défis écologiques, économiques, sociétaux, etc....

Dans notre société, l'échelon communal est essentiel. Notre commune doit prendre sa part de responsabilités et faire de l'école une priorité car l'école est le lieu de la transmission du savoir et des apprentissages mais c'est aussi la fabrique des citoyens de demain.

Des décisions fortes doivent être actées pour :

- le maintien des ATSEM dans les classes de maternelle : leur rôle auprès des enseignants et des enfants est primordial,
- la qualité de l'accueil des élèves dans les bâtiments communaux (isolation des écoles, végétalisation des cours, etc...),
- la mise en place et l'accompagnement de projets dans les écoles, notamment de projets culturels qui favorisent l'ouverture au monde. En ce sens, le rôle du Conseil Municipal des Enfants favorise la prise de responsabilités....
- l'égalité des chances en favorisant l'accueil de tous les enfants,
- la limitation des coûts des temps périscolaires (garderie, restaurant scolaire),
- le maintien du dialogue avec les parents et les équipes pédagogiques dans le seul intérêt de l'enfant.

L'école ne doit pas être le lieu de l'accentuation des inégalités sociales mais rester le creuset de nos valeurs citoyennes et de notre démocratie.

Notre groupe veillera au respect des engagements pris par la majorité en faveur des écoliers miribelans.

Nous vous souhaitons une année pleine de découvertes et de partages !

**Les élus de « MA VILLE AVANCE »**  
(Sylvie VIRICEL, Alain ROUX, Patricia DRAI,  
Patrick GUINET et Marie-Chantal JOLIVET)